

Experts et think tanks : quel modèle de conseil ? (n.2912)

Problèmes économiques

La Documentation française

Le rôle des think tanks : un rôle essentiel d'expertise et de conseil au sein des entreprises

Problèmes économiques

N° 2.912

6 décembre 2006

DOSSIER : Experts et *think tanks*, quel modèle de conseil ?

Le rôle des *think tanks*

Accomex

Pierre Lepetit

Les *think tanks* passent pour des institutions liées spécifiquement à la culture anglo-saxonne. Aux Etats-Unis, ils sont le fruit d'une tradition de démocratie pluraliste. En Europe, où les *think tanks* font l'objet d'une certaine curiosité, ils commencent à se développer. Toutefois, ces institutions qui n'appartiennent pas à la culture politique française, suscitent plutôt la méfiance. Celle-ci se traduit notamment par le fait qu'aucune traduction ne rende complètement compte de la réalité que recouvre l'expression *think tank*. Qualifiés de " réservoir à penser ", de " boîte à idées ", de " laboratoires politiques ", voire d' " officine d'intérêts ", les *think tanks* offrent néanmoins une nouvelle forme de participation à la vie politique et économique et peuvent rendre l'expertise plus efficace.

Expertise et conseil en France : un modèle centralisé et élitiste

Colloque AFSP

Xavier Carpentier-Tanguy

En France, il existe peu de structures qui sont clairement identifiables comme *think tank*, c'est-à-dire comme structures d'expertise indépendante. Ce phénomène s'explique par un ensemble de raisons historique, politique et sociologique qui renvoie à une approche particulière de la sphère publique et à une distinction nette entre cette dernière et l'Etat qui sont spécifiques à la France. Ainsi, le principal obstacle au développement des *think tanks* est l'existence d'un Etat intégrant lui-même la plus grande partie des structures d'expertise. Présents dans ou autour des cabinets ministériels, ces structures sont souvent composées de collaborateurs personnellement choisis par les ministres ce qui réduit leur capacité d'action permanente. La France dispose néanmoins d'un certain nombre de structures d'expertise extérieure. L'auteur propose ici un tour d'horizon de ces différents organismes.

Expertise et conseil en Allemagne : gérer l'abondance

Regards sur l'économie allemande

Markus Gabel et René Lasserre

Entre 130 et 150 instituts de recherche et centres d'expertise (environ 20 % de la capacité européenne) sont basés outre-Rhin. En termes quantitatifs, l'Allemagne se place ainsi en deuxième position dans le monde après les Etats-Unis. Ce paysage allemand des *think tanks* est particulièrement diversifié, reflétant à la fois le polycentrisme des centres décisionnels et le haut degré d'organisation de la société civile. Cette structure nécessite et induit une production abondante d'expertise et de conseil. Cependant, cette abondance du côté de l'offre n'est pas pour autant synonyme d'une intégration efficace des avis émis par les *think tanks* dans le processus de décision politique. Par ailleurs, l'expertise économique semble de plus en plus nettement dissociée de ce processus qui tend à faire appel à de nouvelles formes de conseil scientifique jugées plus opérationnelles.

Conseil économique institutionnel : trois pays, trois modèles

Rapport du Sachverständigenrat

Wolfgang Wiegand

Des organismes dédiés au conseil en matière de politiques économiques existent dans de nombreux pays. Leurs formes varient en fonction des conditions institutionnelles et des traditions politiques. L'auteur présente et compare trois institutions phare de conseil dans trois pays différents : le Council of Economic Advisers (CEA) aux Etats-Unis, le Sachverständigenrat (SVR) en Allemagne et le Conseil d'analyse économique (CAE) en France. Le CEA est intégré à l'administration et participe directement à l'action gouvernementale. Le SVR, quant à lui, se situe totalement en dehors des rouages politiques et est davantage un organisme d'évaluation que de conseil. Enfin, le CAE se positionne d'une certaine manière entre les deux institutions précédentes. Il n'est ni à l'extérieur ou à l'intérieur de l'action politique mais relève davantage de la commission d'experts permanente.

De l'expertise aux politiques publiques : l'exemple de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Suède

IZA - Discussion paper series

Werner Eichhorst et Ole Wintermann

Les réformes de l'Etat-providence et du marché du travail sont devenues des domaines majeurs de l'action politique. Les auteurs analysent comment, dans trois pays européens, l'action des *think tanks* arrive dans ce domaine à peser sur l'action politique. En Allemagne, pays caractérisé par une abondance en matière d'expertise indépendante, la réforme récente du marché du travail a largement mobilisé les commissions d'experts temporaires, affaiblissant ainsi la traditionnelle expertise corporatiste. Les Pays-Bas ont quant à eux instauré un

système de " flexibilité " grâce au bon fonctionnement de l'expertise dans le cadre d'un réseau efficace de partenaires sociaux. Enfin, la Suède qui possède un système de conseil très performant, enregistre également la montée en puissance de commissions *ad hoc*. De ces trois exemples, les auteurs déduisent notamment que l'expertise est souvent moins efficace si elle est trop fragmentée et doit faire face à un gouvernement plutôt faible. Dans ce cas, le recours à des commissions *ad hoc* est à préconiser.

EGALEMENT DANS CE NUMERO

BRESIL

Politique économique : le dilemme de Lula

La Lettre du CEPII

Jérôme Sgard

En dépit des bénéfices de la politique orthodoxe du premier mandat de Lula (réélu le 29 octobre 2006) - la réduction de la dette publique, la hausse de l'excédent budgétaire primaire et la relance des exportations sont à compter parmi les résultats positifs -, la croissance brésilienne n'est pas au rendez-vous. La pression fiscale excessive (37,5 % en 2005), essentiellement supportée par la classe moyenne, ainsi que le niveau élevé des taux d'intérêt l'ont en partie condamnée. Or, pour relancer la croissance, Lula dispose, à l'occasion de son second mandat, d'une marge de manœuvre extrêmement réduite. Le Président brésilien devra en effet convaincre de la soutenabilité de la dette sans avoir recours ni aux coupes budgétaires ni à l'élévation des prélèvements fiscaux. Fâcheux dilemme...

PHILANTHROPIE

La naissance du philanthrocapitalisme

The Economist

The Gospel of Wealth, ouvrage classique de la littérature philanthropique, dont l'auteur n'est autre que le célèbre Andrew Carnegie, continue, plus d'un siècle après sa parution, à faire des adeptes. Bill Gates, l'homme le plus riche d'Amérique, et peut-être du monde, a ainsi annoncé en juin dernier, suivant les préceptes développés par Carnegie, que dès 2008, il se consacrera à plein temps à la gestion de la fondation qu'il a créée avec sa femme. Un autre milliardaire américain, Warren Buffett, n'est pas en reste et vient, justement de léguer l'essentiel de sa fortune, quelque 31 milliards de dollars à la Fondation Gates. La philanthropie se porte donc bien, notamment aux Etats-Unis, où les initiatives caritatives sont légion. Les nouveaux philanthropes sont toutefois de plus en plus nombreux à prendre leur distance avec les méthodes traditionnelles de gestion des fondations. Ils cherchent, en effet, à rendre leurs structures plus efficaces financièrement et socialement, tout en continuant à rêver à l'avènement du philanthrocapitalisme.

ENDETTEMENT

Les raisons de l'endettement excessif des ménages américains

Revue du MAUSS

Paul Jorion

Les Etats-Unis avec, depuis les années 1980, un taux d'épargne des ménages proche de zéro, font figure d'exception parmi les nations occidentales, où des taux de plus de 10 % sont plutôt la norme. Certains expliquent cette situation par l'optimisme qui prévaudrait aux Etats-Unis quant aux perspectives économiques incitant la population à consommer plutôt qu'à épargner ; d'autres incriminent le mode de calcul du taux d'épargne qui ne reflèterait pas la réalité. Selon l'auteur, l'endettement des Américains est en réalité une histoire ancienne liée à la culture de l'endettement propre au processus de colonisation du pays. Quant au nouveau contexte de l'endettement - après 1980 -, il s'explique essentiellement par deux innovations dans la technologie des instruments financiers : le *rating* des consommateurs et l'utilisation optimale de la maison d'habitation comme gage de nouveaux emprunts.

Année d'édition : 2006 48 pages, 21x27 cm
Réf. : 3303332029129 ISSN : 0032-9304